

TOUS À LA BOA des cadeaux pour tous !

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016



N°502 du 12 Octobre 2016 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT
8201
* Disponible tous les jours et heures ouvrables
OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Le PM Sélom Klassou au Village des partenaires

« Nous avons l'impérieux devoir de protéger et de sauver la mer et l'océan,..... si nous ne voulons pas être condamnés par le tribunal de l'histoire et les générations futures »

P.3

Le PM Sélom Klassou

Absence remarquable d'Albert Bourgi et de Francis Kpatindé au Colloque de CAP 2015
UN FAUX BON OU LE BON SENS DES PERSONNES RÉFLÉCHIES QUI REFUSENT D'ÊTRE MÊLÉES DANS UNE SORTE D'AMATEURISME ?

P.3



Bonfoh Abira, Pdte ASAAL, remettant un sac à une élève

Rentrée scolaire 2016-2017
LA FONDATION ASAAL SOUTIENT LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE KABOU ET DE SANDA

P.7

ANNONCE



PROTEGEONS NOS | PROTECT OUR
OCEANS
LOMÉ, TOGO
15 OCT 2016

LE SOMMET DE LOMÉ, C'EST LA LUTTE CONTRE

- **LA PIRATERIE MARITIME;**
- **LES TRAFICS D'ARMES ET DE DROGUE;**
- **LE TERRORISME;**
- **LA MIGRATION CLANDESTINE;**

C'EST AUSSI LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE MARINE.



Ce message est offert par le Consulat de Slovaquie

Le PM Sélom Klassou au Village des partenaires « Nous avons l'impérieux devoir de protéger et de sauver la mer et l'océan,..... si nous ne voulons pas être condamnés par le tribunal de l'histoire et les générations futures »

Le lundi dernier s'est ouvert les travaux parallèles au sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. L'une des activités parallèles qui devraient accompagner ce sommet est l'exposition et la présentation dans un espace appelé "Village de partenaires" par plusieurs acteurs du domaine de la mer, leur savoir-faire, les technologies les plus récentes et les plus appropriées en matière de sécurisation et de protection des espaces maritimes.

Ainsi, représentant le chef de l'Etat au démarrage de ces activités parallèles, le chef du gouvernement s'est penché dans son discours sur l'importance que revêt l'économie bleue dans la vie et la survie de l'humanité. D'où la nécessité pour les Etats de fédérer leurs énergies pour combattre tous les actes tendant à mettre en péril cette économie.

« Point n'est besoin ici de rappeler que la capacité de l'homme à tirer profit de la mer et de l'océan a fait des espaces maritimes, au fil du temps, non seulement des lieux de circulation, de contact et d'échanges entre les différentes parties du monde mais en même temps, malheureusement, des zones de conflits et de trafics de tout genre qui, à terme, s'ils ne sont pas jugulés, compromettent dangereusement l'apport de cette « économie bleue » au développement du

continent africain », a laissé entendre le premier ministre, qui a pour ce faire invité les africains à protéger la mer et l'océan en mettant en place un espace d'entente et de coopération entre nations pour lutter contre les intenses et multiformes actes illicites au niveau de l'espace maritime.

Rappelant l'objectif principal que s'est fixé le sommet de Lomé qui est de faire en sorte que gouvernements, communautés économiques régionales, organisations africaines traitant des questions maritimes et commerciales ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux, et toutes les autres parties intéressées des secteurs publics, privés et la société civile, puissent se retrouver autour d'une même table pour réfléchir sur ces fléaux que constituent la piraterie, les trafics de migrants, d'armes et de drogues, la pêche illégale et tous les autres actes criminels commis en mer, et de cerner les causes profondes et examiner ensemble les moyens les plus efficaces d'y remédier de façon durable et viable, le chef du gouvernement togolais a invité les Etats à se donner les instruments et les outils appropriés pour enrayer tous les actes qui mettent en péril la sécurité et la sûreté aux larges des côtes et des eaux intérieures.

Il a rappelé les efforts du Togo dans ce



Le PM Sélom Klassou

sens avec le renforcement de la législation et l'acquisition d'un certain nombre d'outils de lutte.

Enfin Sélom Klassou a invité les participants au sommet à prendre en compte dans leurs débats, l'idée d'une stratégie de "croissance bleue" qui s'appuierait sur l'initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en la matière et qui, en conformité avec les objectifs de développement de l'Afrique, permettra de renforcer les actions en faveur d'une croissance durable dans le secteur, l'objectif à terme étant, eu égard à l'esprit et à la finalité du Sommet de : - favoriser toutes mesures encourageant la coopération interétatique;- faciliter l'élaboration de politiques propices à l'investissement et à l'innovation en

matière de sécurité et de sûreté maritimes ;- lutter efficacement contre la surpêche et toutes autres activités préjudiciables ;- lutter contre la pollution marine ;- promouvoir la régénérescence permanente des ressources halieutiques et de l'écosystème marin.

Pour le chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey qui présentait le programme des activités parallèles du sommet, « les mers et les océans recouvrent des enjeux économiques, géopolitiques, géostratégiques, environnementaux et humanitaires importants. Ils constituent aussi un vecteur de développement. Mieux, qui contrôle les mers et les océans que Pierre Papon qualifie en 1996 de « sixième continent » contrôle la terre, et par ricochet, le monde ».

Plusieurs autres intervenants se sont félicités des efforts déployés par le Togo pour que le sommet puisse se tenir.

En attendant la réunion des chefs d'Etat prévue dans 2 jours, depuis hier, c'est a réunion du comité des représentants permanents(COREP) et des conférences sur des thèmes relatifs à la sécurité et à la sûreté maritime et le développement qui se tiennent et ce jusqu'au 14, la veille d'une possible adoption de la charte.

L.M

Absence remarquée d'Albert Bourgi et de Francis Kpatindé au Colloque de CAP 2015 FAUX BON OU SIMPLEMENT LE BON SENS DES PERSONNES RÉFLÉCHIES QUI REFUSENT D'ÊTRE MÊLÉES DANS UNE SORTE D'AMATEURISME ?

Faut-il en rire ou pleurer ? C'est bien là une question qui à première vue pourrait s'apparenter à de l'ironie. Mais au vu du contexte dans lequel cette question intervient, il n'en n'est rien de cela. C'est tout simplement une question de bon sens qui pourrait conduire à une telle interrogation. Et c'est du moins la question que toute personne imprégnée de ce bon sens et ayant assisté ces dernières semaines à l'agitation au sein de CAP 2015 avec l'annonce de ses manifestations parallèles, qui avait l'air d'une défiance lancée contre le gouvernement togolais qui organise sous l'égide de l'Union Africaine à Lomé un événement continental, la conférence de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, serait tentée de se poser. Et pour cause, les deux personnalités, Albert Bourgi professeur d'université et consultant, et Francis Kpatindé, journaliste et enseignant à Science Po Paris, annoncées avec fanfare, n'y seront pas finalement. Pourtant, Jean-Pierre Fabre et ses amis voulaient à travers la présence de ces deux célèbres personnes connues pour leur franc parler sur les questions de la démocratie particulièrement en



Jean-Pierre Fabre

Afrique, montrer en face de l'opinion nationale et internationale, combien lui et son mouvement étaient importants et soutenus par les personnalités de renom connues pour leur engagement pour la démocratie. Ce qui devrait être pour les responsables de CAP 2015, comme un trophée de chasse qu'ils brandiraient désormais à tout bout de champs pour faire croire leur

importance et manipuler ceux qui peuvent l'être encore dans le giron de la politique au Togo.

Pour l'instant si aucune information n'est filtrée sur cette absence remarquée et dont Fabre et ses amis n'arrivent pas à digérer, il faut tout de même reconnaître que ce choix de ces célèbres personnalités de ne pas assister à ce qui s'apparente à un folklore des incapables, n'est pas anodin. Vraisemblablement, Francis Kpatindé et Albert Bourgi ne voudraient pas être cités dans une sorte d'amateurisme dont l'objectif n'avait aucun sens, parce que visant à troubler les assises de Lomé dont la portée est mondiale, et donc vaut un milliards de fois qu'un colloque d'un regroupement de partis d'un pays, connu pour ne rien apprécier de bon, même ce qui l'arrange.

Ce qui est plus ridicule et malheureusement soutenu du bout des lèvres par les adeptes du négativisme, ce sont les arguments avancés ici et là pour tenter de coller les causes de cette honte au pouvoir en place, estimant que ce serait de lui que seraient venues des manœuvres qui ont fait céder Bourgi et Kpatindé. Alors qu'on n'oublie que les deux personnalités en question

sont des hommes responsables et savent prendre leur responsabilité à n'importe quel moment et devant n'importe quelle situation.

Ce qui arrivent à CAP2015 est bien la preuve que le mouvement n'a aucune célébrité internationale comme tentent de clamer les responsables devant leurs militants.

Aujourd'hui, il est évident que les togolais et la communauté internationale sont las de continuer par soutenir des gens qui ont fait du négativisme leur soupe de tous les temps.

Fabre et ses amis doivent comprendre qu'on ne s'amuse pas avec un Etat et encore plus, une organisation de la trame de l'Union Africaine et qu'il faut changer. On ne le dira jamais assez.

Le constat est clair, le colloque a été un échec cuisant, une véritable honte pour les organisateurs.

Certes, et cela n'étonne point, c'est une vérité que Fabre et ses amis avaleront difficilement, mais t'en pi, la vérité, c'est qu'elle est dite quand même.

L.M

Pour Gerry Taama

«... Le sommet sur la sécurité démocratique est non seulement un beau gâchis, mais une sacrée connerie »

En réponse à ceux qui critiquent la participation de certains partis politiques de l'opposition au sommet de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes qui se tient en ce moment à Lomé, Gerry Taama, le président national du parti « *Nouvel Engagement Togolais* » donné sur son mur, les raisons de sa présence audit sommet, et critique par ailleurs ceux qui ont choisi de faire une activité parallèle, en l'occurrence CAP2015.

Le président national du NET pense que « *l'autre sommet sur la sécurité démocratique est non seulement un beau gâchis, mais une sacrée connerie* ».

Voici l'intégralité de sa déclaration

« Sommet sur la sécurité maritime, pourquoi j'y suis ?

Oui, le NET a été invité à prendre part aux activités du sommet et nous y sommes. Etant actuellement en voyage en Europe,

je rentre bientôt pour prendre le train en marche. Mais pourquoi ?

Simplement parce que c'est le sommet de l'Etat togolais. Certes, aujourd'hui les actes de piraterie ont baissé en Afrique et ne concernent majoritairement que le Nigéria. Les fonds alloués à ce sommet auraient pu servir à autre chose. Tous les partis de l'opposition ont fait leur travail et émis des réserves. Mais dès l'instant où l'union africaine, et le reste de la communauté internationale, nous ont confié officiellement l'organisation de ce sommet, ce n'est plus une affaire de Faure Gnassingbé, du parti Unir, ou du gouvernement. C'est le sommet du Togo. A ce titre, nous devons faire preuve de solidarité et de patriotisme.

Voilà pourquoi je trouve que l'autre sommet sur la sécurité démocratique est non seulement un beau gâchis, mais une sacrée connerie (pour la première fois je



Gerry Taama

suis extrême et je l'assume) trois raisons me poussent à être aussi excessif. La première est le fait d'utiliser sécurité pour donner le change à l'autre sécurité. C'est scolaire. A chacun sa scolarité donc.

La seconde est qu'il faut souvent se garder de mettre côte à côte ce qui n'est pas comparable. On veut organiser un colloque sur la sécurité pour faire jeu égal avec un

sommet sur la sécurité maritime, mais les intervenants phare ne viennent pas. De l'autre côté, les délégations de l'UE, de l'UA se bousculent, sans compter les chefs d'état. C'est une erreur de timing.

La troisième est qu'il aurait été élégant de participer à ce sommet (en envoyant à la limite un représentant) et attendre le renvoi de l'ascenseur deux ou trois semaines plus tard, lors du colloque qui aurait dû être repoussé.

Dans le cadre des activités de ce sommet, je donnerai une communication sur la piraterie maritime et la pêche illicite au conseil des églises chrétiennes d'Afrique de l'ouest vendredi prochain.

Servons notre pays dans notre diversité, face à l'extérieur.

Gerry

Interview du ministre Robert Dussey des Affaires Etrangères

« Le Togo espère parvenir à un consensus »

Lomé accueille le premier sommet de l'Union Africaine sur la sécurité maritime le 15 octobre. Les travaux préparatoires commencent lundi.

Un enjeu très important pour le continent, confie Robert Dussey, le ministre des Affaires étrangères togolais, dans un entretien à l'AFP.

AFP : Pourquoi ce sommet de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritimes ?

Robert Dussey : C'est un enjeu très important pour l'Afrique. Au moins 92% des marchandises arrivent sur le continent africain par les mers et une façade maritime.

Lors de ce sommet plusieurs questions seront traitées et d'abord celle de la piraterie. Il y a quelques années, c'était surtout le golfe d'Aden, vers la Somalie, qui était victime des pirates. Aujourd'hui c'est le golfe de Guinée.

De 2005 à nos jours, nous avons subi plus de 205 attaques. Les pirates s'attaquent en priorité aux tankers pétroliers mais aussi aux bateaux de marchandises.

Mais le sommet de Lomé ne parlera pas seulement de sécurité maritime. Nous aborderons aussi la question de la pêche illégale, de la pollution (...) la question des trafics en tous genres, trafic de drogue, trafic d'êtres humains.

La plupart des pays africains qui ont une façade maritime sont victimes d'un de ces problèmes, d'où l'importance pour les dirigeants africains de s'asseoir et de discuter pour essayer de trouver des solutions.

AFP : Vous avez aussi prévu un volet sur le développement et l'économie bleue. Que recouvre ce terme ?

Robert Dussey : L'économie bleue c'est tout ce qui est lié à la mer, les ressources halieutiques, les ressources (minières et d'hydrocarbures) maritimes, la biodiversité qu'il faut préserver, l'activité des ports. Nous avons sur le continent africain des jeunes pêcheurs qui, il y a quelques années allaient pêcher en haute mer et maintenant ne peuvent



Le Ministre Robert Dussey

plus s'y rendre pour plusieurs raisons: la piraterie, le manque de ressources lié à la pêche illégale...

Il est important pour nous que l'économie bleue continue à soutenir le niveau de vie des populations africaines.

Le port de Lomé est le seul port en eaux profondes du golfe de Guinée et son activité est cruciale pour

l'économie togolaise. C'est une ville dans la ville.

AFP : Le précédent sommet, à Yaoundé en 2013, a-t-il permis des avancées ? Qu'attendez-vous de celui de Lomé ?

Robert Dussey : Le sommet de Yaoundé était un sommet régional sur une seule thématique, la piraterie. Il a posé les premiers jalons, qui ont permis une coordination -

même si elle n'est pas parfaite - et un partage d'informations entre les pays du Golfe de Guinée.

Le sommet de Lomé est un sommet de l'Union africaine, c'est tout le continent qui se réunit. Le but c'est l'adoption d'une charte de l'Union africaine sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement.

C'est un texte contraignant. La charte oblige les Etats à travailler de manière collégiale, régionale, pour assurer la sûreté et la sécurité maritime. Et elle prévoit un accompagnement financier ce qu'il n'y avait pas dans le code de conduite de Yaoundé. Les pays signataires vont contribuer eux-mêmes à assurer leur propre sécurité maritime. Il faut doter les pays de moyens sophistiqués, sur un plan régional.

Il y a forcément - parce que c'est un texte contraignant - des réticences de certains pays, mais on essaye d'avoir le consensus et j'espère que cette charte sera adoptée le soir du 15 octobre.

© AFP

Lu sur le net !

Les hommes préfèrent les fines... depuis toujours

Beaucoup s'en doutaient. Mais c'est désormais scientifiquement prouvé : les hommes, dans toutes les cultures et depuis des temps immémoriaux ont un penchant pour les femmes à la taille fine. Mais au fait, pourquoi ?

La taille étroite de l'Aphrodite Callipyge, dite Venus callipyge, serait un signe universel de beauté féminine. Crédit : Musée national, Naples

L'attractivité physique entre êtres humains, c'est sa spécialité. Pour approfondir son sujet, Devendra Singh, professeur au Département de psychologie de l'université du Texas, à Austin, s'est plongé dans la littérature mondiale, à commencer par celle des Britanniques des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Le travail a été effectué sur une base de données compilant 345 000 œuvres, y compris américaine mais celles-ci n'ont pas été retenues. Lui et son équipe avaient déjà exploré les écrits indiens du premier siècle et la culture chinoise du quatrième siècle. Pourquoi éviter les Etats-Unis ainsi que le temps présent ? Parce que l'influence occidentale est devenue trop forte, brouillant les cultures et empêchant de distinguer facilement ce qui vient de l'occident de ce qui est commun à toute l'humanité.

Même au temps des pharaons

Dans cette vaste base de données, les scientifiques ont cherché les associations entre les noms de certaines parties du corps (taille, hanche, seins, fesses...) avec des qualificatifs comme « fin » ou « dodu ».

Le résultat, selon les auteurs, est sans appel. Dans toutes les œuvres étudiées, le seul point commun lié à la beauté féminine vue par les hommes est la finesse de la taille. Encore plus loin dans le temps, ajoutent les chercheurs, les commentaires sur le physique de Nefertari, qui fut la favorite de Ramsès II il y a 4 000 ans, font explicitement référence à sa taille mince. A propos des autres parties du corps considérées comme sexuellement attractives, les avis divergent selon les époques. Les seins de taille généreuse sont-ils beaux ? Voilà, par exemple, un critère qui ne recueille pas l'unanimité...

L'attraction des humains mâles pour la sveltesse de leurs compagnes potentielles ne serait donc nullement un phénomène culturel ni liée à une mode passagère. Les auteurs rapportent cependant une observation contraire : en 1998, une enquête effectuée au Pérou, consistant à demander à des hommes de choisir parmi des silhouettes féminines, avaient indiqué une nette préférence pour les formes replètes. Interrogés sur leur choix, certains expliquaient que les femmes minces semblaient avoir souffert de fièvres ou de diarrhées.

Indicateur d'hormones

Si l'on met de côté cette exception andine, il reste à expliquer la quasi-universalité de l'attractivité des tailles de guêpe. Les auteurs en appellent au subconscient et à des réflexes mis en place par l'évolution. Les hommes rechercheraient chez la femme des signes de bonne santé et de fertilité. Le ventre plat serait un marqueur de bonne forme et de hauts niveaux d'hormones sexuelles, comme les œstrogènes. De la même manière, une théorie voisine explique l'attraction pour les silhouettes bien symétriques comme une préférence inconsciente pour des gènes en bon ordre.

Voilà au passage, disent les auteurs de l'équipe, ce qui explique la mode des corsets aux dix-septième et dix-huitième siècles. Mais ils sont alors contraints de ne pas considérer comme significatives les formes plantureuses exhibées dans les peintures de la Renaissance, comme chez Rubens.

Au Pérou ou à la Renaissance, les hommes font donc parfois mentir cette règle. Après tout, cette étude démontre qu'elle ne vient que du subconscient. Il reste donc aux mâles leur humanité pour décider de l'appliquer ou non. S'ils le faisaient systématiquement depuis les débuts d'Homo sapiens, seules les fluettes auraient survécu. La présence constante de formes rondes dans la gente féminine indique le contraire !

LE CHAT ET LE CHIEN



Un chat entrain de sauter



Un chien

Les chats n'ont pas toujours été des animaux de compagnie. Apparus sur Terre il y a environ 40 millions d'années, les premiers chats vivaient à l'état sauvage en Afrique. On ne sait pas exactement à quel moment leur domestication a commencé. On a longtemps cru que les premiers à avoir domestiqué les chats étaient les Égyptiens, il a environ 5 500 ans. Mais on pense aujourd'hui que le chat est devenu un compagnon de l'homme bien plus tôt, il y a au moins 9 500 ans, au Proche-Orient. Dans la vallée du Nil, en Égypte, les chats sont domestiqués vers 3 500 avant J.-C., il y a environ 5 500 ans. À cette époque, les rongeurs sont un vrai fléau pour les récoltes. Les Égyptiens élèvent alors des chats, prédateurs naturels des rongeurs, pour protéger leurs récoltes. Le chat, qui aide à protéger les récoltes, est rapidement considéré par les Égyptiens comme un animal sacré. Il est déifié sous les traits de Bastet, déesse égyptienne de la Joie et de la Fertilité. Dans l'Égypte ancienne, maltraiter un chat est un crime passible de mort. Dans les familles les plus aisées, certains sont parfois momifiés et ensevelis avec leur maître.

Progressivement, les chats se répandent en Europe et leur population augmente. Mais au Moyen Âge, leur destin bascule. Ces petits animaux qui vivent surtout la nuit inquiètent et dérangent. Le chat noir, surtout, est considéré comme une créature infernale liée au diable et à la sorcellerie. Au cours du Moyen Âge, beaucoup de chats finissent sur le bûcher. Leur sort s'améliore quand une terrible épidémie de peste ravage l'Europe au milieu du XIVe : en chassant les rats, qui propagent la peste, ils retrouvent une certaine popularité. Cependant, il faut attendre le XVIIe siècle pour que le chat trouve sa place dans les foyers. Au XVIIIe siècle, les Anglais se passionnent pour le chat, et créent de nouvelles races au moyen de la sélection. Depuis, de nombreux clubs félins ont été créés et de nombreuses races sont apparues dans le courant du XXe siècle. On recense aujourd'hui environ 60 races différentes, à poil court comme le chartreux ou l'abyssin, à poil long comme le persan ou l'angora, voire sans poil comme le sphinx. En France, les chats arrivent au deuxième rang des animaux de compagnie les plus représentés : ils sont largement derrière les poissons, mais devant les chiens.

Le chien descend du loup. Il a été le premier animal domestiqué par l'homme, vers 11 000 avant J.-C. Les loups et les hommes, qui chassaient le même gibier et occupaient le

même territoire, ont d'abord cohabité. Peu à peu, le loup a accepté de se laisser approcher, puis il a aidé l'homme à chasser et à se protéger contre les prédateurs. Quand l'homme est devenu sédentaire, les chiens ont été utilisés pour garder les habitations et les troupeaux. Dans les civilisations antiques (asiatique, égyptienne, assyrienne, grecque et romaine), les chiens étaient des gardiens et des compagnons, qui accompagnaient les hommes à la chasse et à la guerre. Les soldats sumériens possédaient ainsi de redoutables dogues qu'ils lançaient à la poursuite de leurs ennemis. L'emploi du chien dans les guerres ne s'est d'ailleurs jamais interrompu, mais, à présent, les chiens sont surtout affectés à la surveillance des installations. Au XXIe siècle, le chien est devenu l'un des animaux de compagnie les plus répandus dans le monde, avec le chat.

Les premiers chiens ressemblaient probablement beaucoup au loup. Les races que nous connaissons aujourd'hui n'existaient pas. Plus tard, l'homme a commencé à sélectionner les chiens ou à les croiser entre eux pour obtenir de nouvelles races. La sélection consiste à choisir des chiens en fonction de caractéristiques précises (par exemple la taille, le pelage, le flair et la capacité à repérer du gibier) puis à les faire se reproduire pour conserver ou accentuer ces caractéristiques. Petit à petit, l'homme a obtenu des races très différentes. Il en existe aujourd'hui près de 400. Pendant longtemps, l'homme a affecté aux chiens un rôle précis : chien de chasse, chien de berger ou chien de garde.

Aujourd'hui, la plupart des chiens sont devenus des animaux de compagnie, même s'ils ont conservé leur instinct naturel. De nombreuses races, comme l'épagneul breton, le teckel ou le setter, continuent d'être utilisées pour la chasse. D'autres chiens, comme le briard ou le berger des Pyrénées, gardent encore les troupeaux. De nombreux chiens de compagnie, comme le berger allemand, le boxer ou le doberman, sont également de très bons chiens de garde. Par ailleurs, l'homme a su utiliser les qualités naturelles du chien pour l'assister dans des tâches bien précises. Ces animaux sont des chiens d'utilité. Ils peuvent guider les non-voyants, comme le labrador, tirer des traîneaux, comme le husky ou sauver des gens en mer ou en montagne, comme le terre-neuve ou le saint-bernard. Leur flair leur permet également de détecter de la drogue ou des explosifs.

**LOMÉ, TOGO
DU 10 AU 15
OCTOBRE 2016**

Mers et océans,
facteur de
renforcement
de la coopération
entre États



AG Partners



PROTÉGEONS NOS | PROTECT OUR
OCEANS

Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine
sur la Sécurité et la Sûreté maritimes et le
Développement en Afrique



Rentrée scolaire 2016-2017

LA FONDATION ASAAL SOUTIEN LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE KABOU ET DE SANDA



Mme Bonfoh Abira s'adressant aux élèves

Soutenir les élèves et les enseignants, et soulager les parents d'élèves pour la rentrée scolaire prochaine, tel est l'objectif visé par la Fondation Asaal de Madame Bonfoh Abira, qui a procédé la semaine dernière à la remise d'un don composé de fournitures scolaires, du matériel didactique de sacs d'écoliers, de riz, des vélos etc... aux élèves et enseignants des écoles de Kabou et de Sanda, deux localités de la préfecture de Bassar situées à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville de Bassar.

Devant les élèves, parents d'élèves et enseignants réunis pour la circonstance, la présidente de la Fondation, a relevé les objectifs poursuivis en posant un tel acte.

« Ma fondation est fière de faire ce

geste en faveur des élèves. Nous savons que certains parmi eux éprouvent d'énormes difficultés à s'acheter de quoi se servir une fois en classe. Leurs parents n'ont pas de moyens. Mais aussi, nous encourageons les meilleurs élèves qui se sont distingués durant l'année scolaire avec de bonnes moyennes ».



Les élèves bénéficiaires contents du cadeau

a laissé entendre madame Bonfoh Abira, pour qui, le gouvernement ne peut pas à lui seul, faire tout, « et il va falloir le soutenir ».

Que ce soit à Kabou ou à Sanda, le

représentant des enseignants et celui des parents d'élèves des deux écoles respectives ont remercié la fondation pour leur geste et ont promis œuvrer, non seulement pour une bonne répartition du don, mais aussi et surtout, pour son utilisation efficace et bénéfique.



La Pdté ASAAL s'adressant à un bénéficiaire

houe ne trompe pas, il n'en demeure pas moins vrai que seule l'école peut aider efficacement la houe à ne pas tromper.

Elle a invité les élèves à plus d'assiduité et surtout au sérieux afin d'être de vrais relèves de demain pour la préfecture de Bassar, et partant pour le Togo.

La fondation Asaal qui signifie "Douceur", œuvre depuis plusieurs années dans beaucoup de domaines de la vie sociale au Togo avec le concours de plusieurs autres ONG sur le plan international.

Mis à part les œuvres humanitaires, elle intervient également dans la promotion des valeurs culturelles de notre pays. Le projet de construction d'un grand centre culturel pour la jeunesse à Bassar ville, est à mettre à son actif.

La rédaction

Soutenance de mémoire de Mademoiselle Awouzouba Ana Edith UN TRAVAIL ORIGINAL ET OSÉ SELON LE JURY

« Les médias et le respect de la présomption d'innocence », c'est le thème de mémoire pour l'obtention du diplôme de Brevet de Technicien Supérieur (BTS), de Mlle Ana Edith Awouzouba, qui a fait sa soutenance en journalisme, option Presse Ecrite, le 08 octobre 2016 à Lomé.

Mademoiselle Awouzouba a basé son travail essentiellement sur les difficultés que rencontre le journaliste dans son travail tant en interne qu'en externe, et qui en tout point de vue semblent limiter la liberté d'expression du journaliste.

Parmi ces limites à la liberté d'expression, elle cite celles des droits fondamentaux concurrents parmi lesquels, la présomption d'innocence, qui tout comme la liberté d'expression est un droit garanti par la constitution et consacré par de nombreux textes tant nationaux qu'internationaux.

Pour elle, la liberté



Photo de famille

d'expression et la présomption d'innocence constituent deux droits fondamentaux, érigés en normes supra constitutionnelles bénéficiant à toute personne humaine, et formant le socle des pays démocratiques. Mais fort malheureusement, la cohabitation de ces deux droits semblent paradoxalement souvent difficile, voire impossible, car, ils semblent vouer à une relation irrémédiablement conflictuelle.

Le mémoire a été subdivisé en trois grandes parties. La première partie intitulée, « liberté d'expression et présomption d'innocence,

deux droits unanimement reconnus et consacrés », présente en gros les deux droits (la liberté d'expression et la présomption d'innocence) ainsi que les différents textes (chartes, conventions, constitution et lois) tant sur le plan national que régional et international, qui constituent les sièges et fondements de ceux-ci. Cette partie a établie clairement la valeur juridique égale reconnue à ces deux principes.

« Deux principes fondamentaux(en perpétuel conflit) antagoniste », constitue la seconde partie du travail. Ici, la candidate a en premier lieu,

diagnostiqué différentes sources ou causes de conflit entre la liberté d'expression et la présomption d'innocence. Parmi ces sources de conflit, il y a le vide juridique et l'imprécision de la loi et des textes régissant la matière, les violations du principe par ignorance de la notion ou par soucis d'avoir la primauté de l'information ou de faire un scoop. En second lieu, elle a analysé les implications ou les effets de la violation ou du non respect du principe de la présomption d'innocence sur le juge et sur l'équité de la procédure, sur l'auteur présumé innocent, sur le journaliste ou le média auteur de la violation du principe.

La troisième partie qui s'intitule, « la nécessité d'aller vers un équilibre entre les deux principes », aborde les suggestions faites pour une amélioration du respect du principe de la présomption d'innocence et pour sa bonne application à l'égard de tout individu pour

le mieux être de tous.

Au nombre des suggestions faites, Mlle Awouzouba, a premièrement évoqué des moyens de prévention de la violation de la présomption d'innocence, la nécessité de l'instauration d'une législation claire posant le principe du respect de la présomption d'innocence par les médias, la création d'une institution dénommée « école judiciaire », le renforcement et l'accentuation de la formation des journalistes aux normes juridiques et déontologiques.

Enfin, elle a suggéré des moyens de contrôle et de répression en cas de violation du principe de la présomption d'innocence par les divers organes de contrôle que sont la HAAC et l'OTM.

A la fin de la présentation, le jury a jugé le travail original et a accepté le document.

La candidate est rédactrice dans l'hebdomadaire privé togolais « LE MESSAGER ».

T MONEY

Pour y accéder,
composez

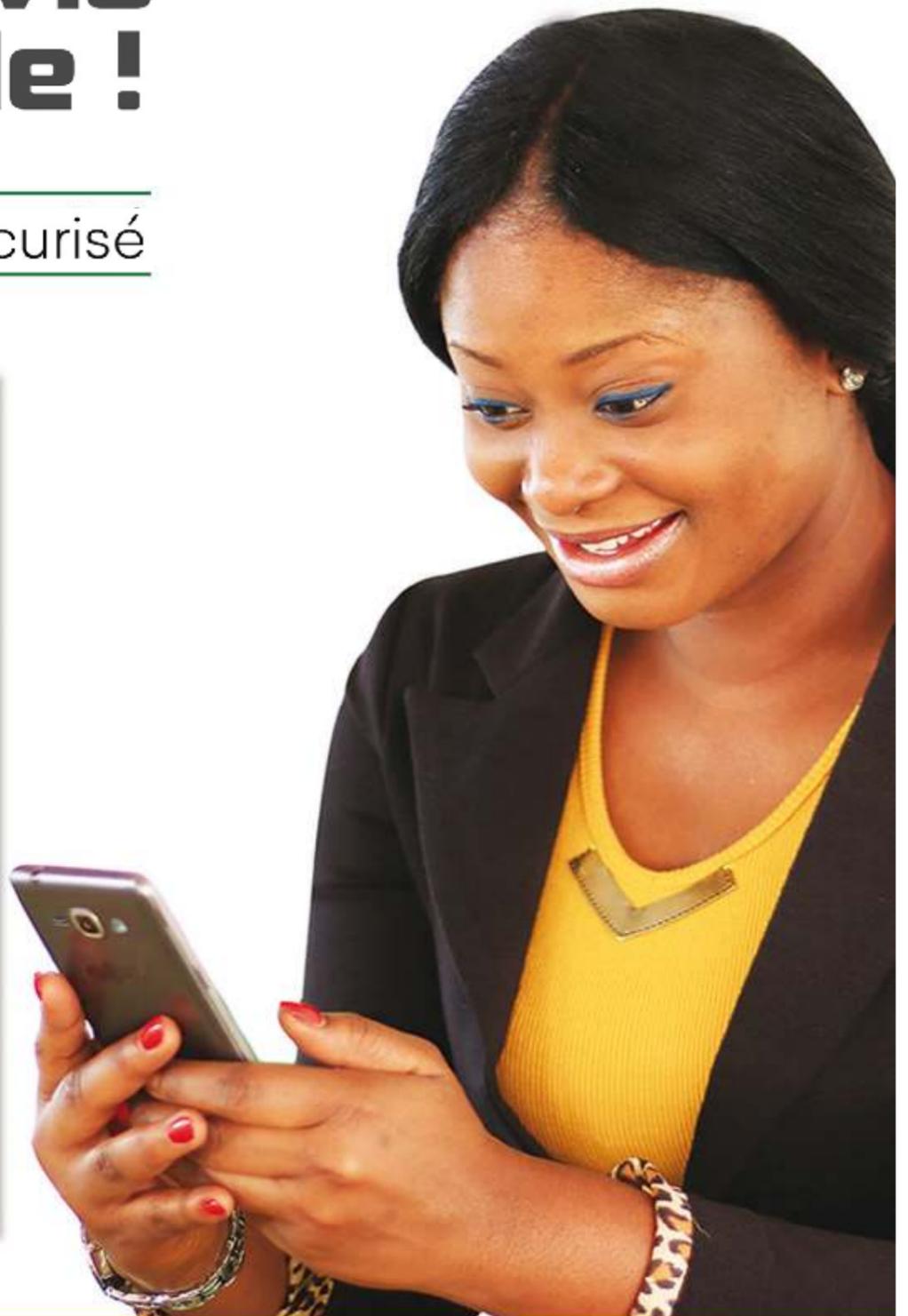
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

NOS SERVICES

- ✓ Dépôt d'argent
- ✓ Retrait d'argent
- ✓ Transfert d'argent national (vers compte et vers espèces)
- ✓ Achat de crédit de communication (crédit voix et forfait internet)
- ✓ Paiement auprès d'un commerçant (paiement marchand)
- ✓ Paiement de facture (CEET, CANAL+, etc.)
- ✓ Collectes de fonds (impôts, taxe, prime d'assurance, etc.)
- ✓ Paiement de masse (salaire, pension, bourse, etc.)



LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 et ISO 14001

